



AUDITS ENERGIES

Cabinet de conseil

Qui sommes nous ?

Audits Energies a été créé pour aider les professionnels à réduire leurs coûts énergétiques et pour trouver des solutions durables pour l'avenir. Partant du constat que beaucoup d'entre eux n'ont pas d'accompagnement qualifié en matière de dépenses énergétiques, les professionnels sont exposés aux fluctuations du marché.

Nos partenariats avec de nombreux fournisseurs nous permettent de trouver des offres adaptées pour tous les clients, du petit artisan aux grands industriels.

En tant que courtiers reconnus, appuyés par notre réseau d'experts nous analysons et décortiquons vos contrats d'énergie pour réduire leur impact sur vos structures grâce à des offres adaptées à votre consommation. Nous effectuons également un audit approfondi de votre consommation afin de l'optimiser et évaluons la faisabilité de projets futurs tels que l'installation de panneaux solaires, de bornes électriques, de calorifugeage...



Nous sommes un cabinet de conseil situé à Paris. Nos consultants exercent dans toute la France pour être au plus proche de vous et être disponible à tout moment.

Siège social :

266 avenue Daumesnil
75012 Paris

contact@auditsenergies.com

www.auditsenergies.com

01 85 42 01 81



Nos services



Calorifugeage

Partenariat EDF

L'isolation des canalisations d'eau et de chauffage.



Installation de panneaux solaires

Production de votre propre électricité.



Borne de recharge électrique

Mise en place de bornes de recharge électriques.



Consulting en Energie

Bénéficiez d'une prestation détaillée et gratuite pour réduire vos factures.



”

Notre Service de courtage

Notre Cabinet vous propose de réaliser des économies sur vos factures de gaz et d'électricité.

- Nos consultants présent sur tout le territoire vous présente un audit gratuit de vos dépenses énergétiques (gaz et électricité) pour réduire votre facture d'énergie.
- Nous avons l'expertise pour analyser et optimiser vos contrats d'énergie.
- Nos consultants ont pour vocation de vous accompagner au quotidien et de vous présenter en détail des offres claires et simplifiées.
- Vous comprenez vos contrats ce qui vous permet de mieux les gérer à travers des offres à prix fixe et négociées en avance.
- Audits Energies s'occupe de toutes vos démarches et formalités administratives en cas de changement de fournisseur.
- Service gratuit et sans engagement.

Nous travaillons en partenariat avec plus d'une vingtaine de fournisseur d'énergie, ce qui nous permet de renégocier à la baisse les contrats d'énergie de nos clients professionnels en vue de leur apporter de réels économies sur leur facture de gaz et d'électricité.



Composition d'un contrat

L'audit du contrat d'énergie porte sur plusieurs points :

- Prix au kwh et montant de votre abonnement.
- Type de prix : fixe, variable, indexé, règlementé.
- Saisonnalité des tarifs : Heures pleines/creuses hiver et été.
- Clause contractuelle : engagement de durée
- Vos préférences : énergie classique, verte ou énergie locale

Nos secteurs d'activité :

PME & TPE



INDUSTRIE COLLECTIVITÉ
& SYNDIC

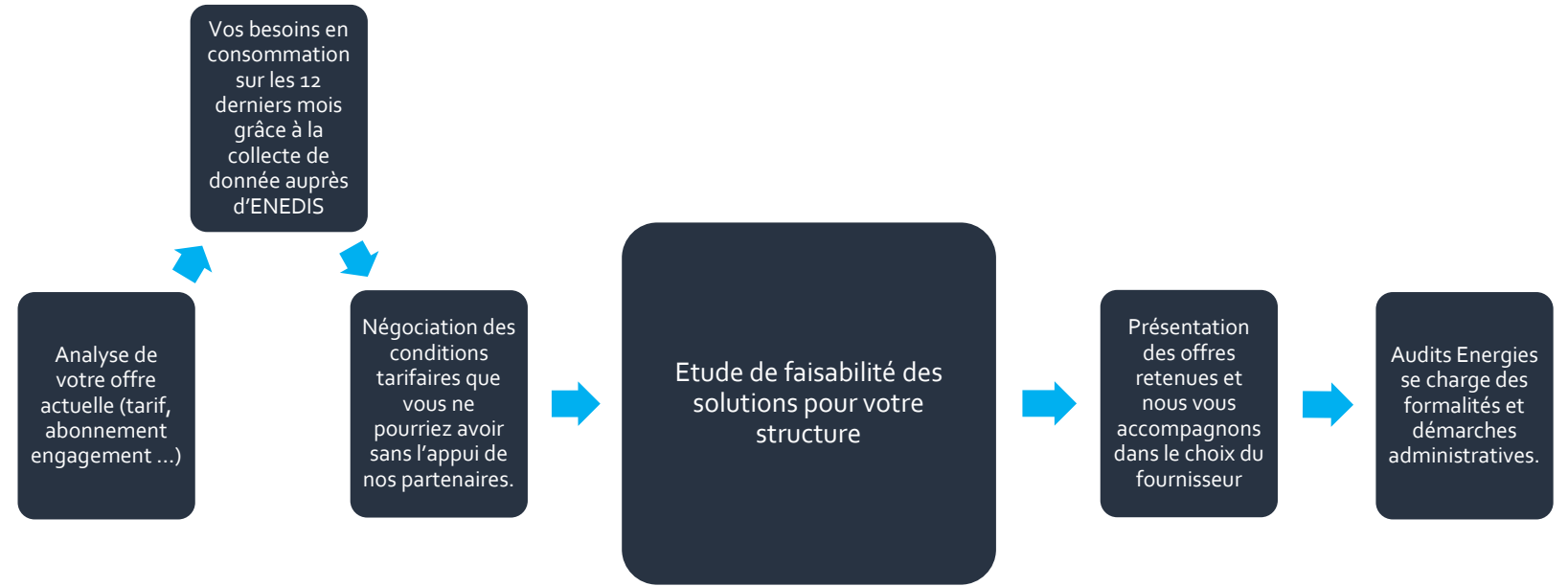


ACHETEUR
PUBLIC





Processus



Panneaux solaires

Les panneaux solaires photovoltaïques contribuent à la réduction des émissions de CO_2 , à la réduction des rejets polluants et à la préservation des ressources naturelles.

Ils permettent de générer votre propre électricité ainsi vous ne dépendez plus du marché et de ses aléas. Nous vous proposons l'installation de panneaux solaires pour votre structure professionnelle.

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Utiliser l'électricité produite pour ainsi être en Autoconsommation quasi-totale.
- Revendre la totalité de votre production à EDF.
- Avoir un mix énergétique qui permet d'utiliser l'électricité produite pour votre consommation personnelle et revendre le surplus à EDF.

Une étude de faisabilité sera effectuée par nos experts en prenant en compte vos demandes et vos besoins



Calorifugeage

Calorifuger vos réseaux une réelle économie :

Il est important de souligner que le calorifugeage des installations de froid est également crucial pour éviter les problèmes de condensation qui peuvent endommager vos tuyauteries, ainsi vous pouvez réaliser des économies sur le long terme en réduisant les coûts de maintenance.

Assurez la longévité de votre tuyauterie et évitez les pertes de chaleur inutiles en optant pour le calorifugeage des installations.

Dans le cas où les canalisations passent par des zones non chauffées, les tuyauteries qui ne sont pas isolées, peuvent entraîner jusqu'à 20% de perte de chaleur. Pour compenser, le système de chauffage augmentera d'avantage la température de l'eau, elle consomme donc plus d'énergie. Ce qui a pour conséquence une augmentation de vos dépenses énergétiques.

Opter pour le calorifugeage est donc une solution efficace pour réaliser des économies sur le long terme et réduire votre impact environnemental. Le calorifugeage est classé de 1 à 6, avec une meilleure isolation pour les classes élevées. La classe 2 est le minimum recommandé, et la classe 4 est conseillée pour une consommation d'énergie basse.



Calorifugeage

Avantages :

Meilleur contrôle des températures :

- Garantit la protection de votre installation contre les variations de température ambiante. Préserver la chaleur ou le froid sur toute votre installation.

La réduction de la consommation d'énergie :

- Diminution des pertes de chaleur au niveau des tuyauteries.
- Réduction de vos besoins énergétiques et de vos coûts d'exploitation.

Ce qui représente jusqu'à 10% d'économies par an.

Où effectuer le calorifugeage ?

- Cette isolation primordiale lorsque les canalisations traversent des zones susceptibles de modifier leur température.
- Les tuyaux sont situés dans des zones non chauffées.

Subventions :

Le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), créé dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte, offre des subventions sous forme de "primes énergie" pour financer tout ou partie des travaux d'économie d'énergie, à condition qu'ils respectent les critères définis par l'article 14 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005.

Contrôle après la fin des travaux de calorifugeage :

Les travaux d'isolation du réseau de chauffage d'ECS font l'objet après réalisation d'une inspection par un organisme de contrôle, conformément à la réglementation en vigueur. Ce contrôle vise à attester la conformité des travaux d'isolation.



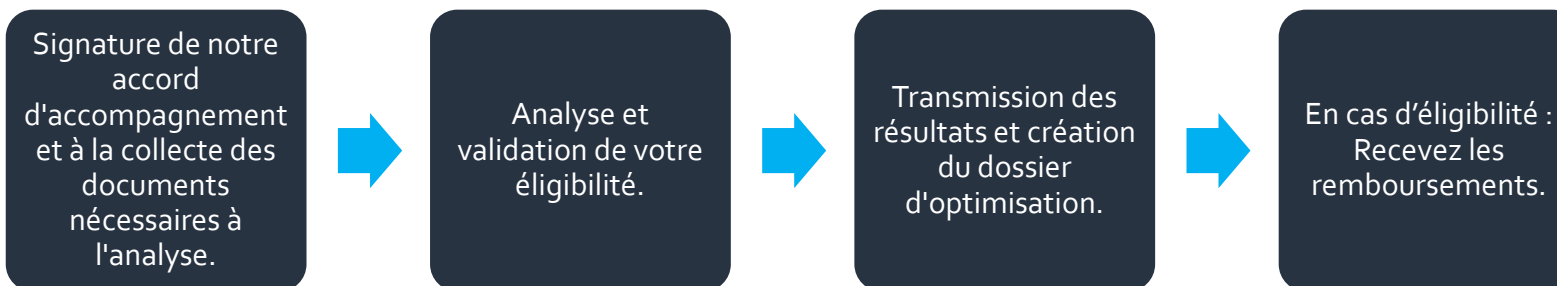
Optimisation Fiscale

Le gouvernement a instauré des mesures d'exonération, partielles ou totales, de taxes énergétiques pour alléger le poids des charges pour les entreprises. Vous pouvez vérifier si vous êtes éligible à ces mesures et obtenir des remboursements de taxes sur votre consommation d'électricité, de gaz ou encore sur vos produits pétroliers.

La consommation d'énergie (électricité, gaz, charbon...) est indispensable pour toutes les entreprises, mais elle est soumise à une taxation importante en France. Avec l'augmentation constante de ces taxes au fil des années, la gestion de l'énergie est devenue un enjeu stratégique pour les entreprises.

Il est nécessaire de transporter et acheminer l'énergie jusqu'aux utilisateurs finaux, ce qui constitue la dernière étape de la facturation, incluant notamment le TURPE (Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité). Il est possible d'optimiser le coût d'acheminement de l'énergie.

Le processus en 4 étapes :



Nos services ne sont facturés qu'après que vous ayez reçu vos remboursements. Dans le cas où vous n'êtes pas éligible, vous ne serez pas facturé, notre service sera gratuit.



Bornes électriques

Nous vous accompagnons dans la transition écologique de votre entreprise à travers la mise en place de bornes de recharge électriques.

Nous proposons un service de conseil et d'ingénierie pour la conception de solutions techniques adaptées. Nous réalisons une étude des besoins, un diagnostic technique et un bilan énergétique pour déterminer la solution la plus adaptée.

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Rendre vos bornes électriques totalement gratuite.
- Vendre l'électricité de vos bornes au prix ou vous l'achetez.
- Fixez vous-même le prix au Kwh que vous souhaitez et donc tirez un revenu de vos bornes

Maintenance :

Notre service de maintenance vous offre une assistance complète pour assurer le bon fonctionnement de votre infrastructure de recharge.

Financement :

Il existe plusieurs subventions disponibles pour encourager l'achat et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques en France :

- Le programme Advenir qui s'adresse aux entreprises est aux collectivités.
- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).
- Faites le point sur les dispositifs existants et les conditions nécessaires pour en bénéficier auprès d'un de nos conseiller.





Comparatif gratuit et sans engagement : Nous analysons vos dépenses énergétiques et comparons votre offre avec celle de nos fournisseurs partenaires. L'audit est gratuit et ne vous engage à rien.

Nous vous accompagnons pour faire des économies avec nos solutions d'avenir et faire de l'énergie une source de rentabilité pour votre structure.



AUDITS ENERGIES

266 Avenue Daumesnil
75012 Paris

Contact@auditsenergies.com

www.auditsenergies.com

01 85 42 01 82

Vous accompagner pour trouver les meilleures solutions d'avenir est notre métier.

